

ECONOMIE : la compensation de l'Etat attendue dans le cadre de la pollution par Metaleurop

Alors que les trois communes qui avaient officiellement été polluées par l'activité industrielle de [METALEUROP NORD](#) / T : 03.21.08.52.00 à Noyelles-Godault, ont pu bénéficier d'un abattement de 50% de la taxe foncière pour leurs habitants, l'Etat devait compensait cette baisse de recette, mais rien n'a été encore donné. Environ 500 000 euros seraient manquants pour les trois communes concernées, Evin, la plus polluée, Courcelles et Noyelles-Godault, et les élus ne comptent pas abandonner, un rendez-vous ayant été demandé par une sénatrice à Gérard Darmanin, ministre des Comptes publics.